





POUR TOUS LES ENFANTS DE 4 à 15 ANS SEJOUR DE JUILLET : LUNDI 10 AU VENDREDI 28 JUILLET

SEJOUR D'AOUT:

DU LUNDI 31 JUILLET AU VENDREDI 25 AOUT

(le centre sera fermé le lundi 14 Août)

ACCUEIL

*Soit la journée, avec repas : 8h45 - 17h30 Soit la 1/2 journée après-midi : 13h30 - 17h30 Accueil et départ échelonnés : entre 8h à 8h45 et 17h30 à 18h)

LE LIEU

Centre de loisirs Champgrand, rue Henri Martin Prolongée à Désertines TEL: 04.70.28.19.26 . Email: centre.loisir@mairie-desertines.fr

ORGANISATION DES SEJOURS

Autour d'un thème pour chaque séjour, les enfants et les jeunes vont pratiquer et découvrir des activités sportives, d'expressions artistiques, manuelles, ils vont apprendre se respecter et respecter leur environnement, à acquérir le sens des responsabilités et cela dans la bonne humeur.

> <u>DES ACTIVITES REALISABLES ET ADAPTEES</u>

- O Ces temps d'activités seront vécus sous la forme de projets à la semaine, élaborés avec les enfants et les jeunes (choix, contenus).
- ▲ Des activités sportives : des sports collectifs, des jeux de raquettes et de crosses, de la gym, de l'athlétisme, des jeux traditionnels, des nouveaux jeux (kim -ball, roundnet...).
- ▲ Des activités de pleine nature : les grands jeux, la randonnée à pied, à vélo.
- ▲ Des activités manuelles : bricolage, art plastique, artisanat, sciences.
- ▲ Des activités d'expression et de communication : théâtre, vidéo, photo, chant, danse.
- ▲ Pique-niques à thèmes les vendredis: canoé, parcours aventure, équitation, grand jeu organisé par les animateurs....
- ▲ Camp pendant 1 semaine pour les 11 /15 ans.



Tourner la page

LES INSCRIPTIONS.

• Inscriptions uniquement à la semaine (au moins 4 présences sur 5 jours)

MODALITES

Au centre de loisirs municipal rue Henri Martin Prolongée à Désertines **TEL**: 04.70.28.19.26 – 06/82/80/47/82

Adresse mail: centre.loisir@mairie-desertines.fr

dates et horaires :

Mardis : 23, 30 mai et 6 juin : de 9h30 à 11h30 et de 14h à 15h30.
Mercredis : 24, 31 mai, 7 juin : de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30.

• jeudis : 25 mai, 1 et 8 juin : de 14h à 16h.

Documents à prévoir et organisation :

Pour les nouvelles inscriptions retirer un dossier d'inscription complet:

- à l'accueil de la Mairie,
- au centre (aux heures de permanences)
- télécharger sur le site officiel de la mairie « marie-desertines.fr »

Pour les enfants ayant déjà fréquenté le centre en 2022 (mercredis et vacances d'hiver et printemps). Remplir uniquement un planning des présences.

Après l'avoir complété le rapporter au centre aux dates et heures indiquées ci-dessus

Prévoir:

- carnet de santé de l'enfant.
- N° C.A.F (Caisse d'Allocations Familiales),
- Avis d'impositions ou de non impositions 2022 (revenus 2021)...
- Attestation d'assurance (responsabilité accident).
- Le cas échéant, un certificat médical d'inaptitudes à la pratique d'activités sportives (de moins de 2 ans)
- Une photo récente.

TARIFS

Le contrat enfance jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier (C.A.F), nous engage à calculer votre participation financière en fonction de vos ressources (an 2021) :

- Au plus bas (barème plancher): 1.96€ la journée 0.98€ la ½ journée.
- Au plus haut (barème plafond) : 14.00€ la journée et 7.00€ la ½ journée.











POUR TOUS LES ENFANTS DE 4 à 15 ANS SEJOUR DE JUILLET : LUNDI 10 AU VENDREDI 28 JUILLET

SEJOUR D'AOUT:

DU LUNDI 31 JUILLET AU VENDREDI 25 AOUT

(le centre sera fermé le lundi 14 Août)

ACCUEIL

*Soit la journée, avec repas : 8h45 - 17h30 Soit la 1/2 journée après-midi : 13h30 - 17h30

Accueil et départ échelonnés : entre 8h à 8h45 et 17h30 à 18h)

LE LIEU

Centre de loisirs Champgrand, rue Henri Martin Prolongée à Désertines TEL: 04.70.28.19.26 . Email: centre.loisir@mairie-desertines.fr

ORGANISATION DES SEJOURS

Autour d'un thème pour chaque séjour, les enfants et les jeunes vont pratiquer et découvrir des activités sportives, d'expressions artistiques, manuelles, ils vont apprendre se respecter et respecter leur environnement, à acquérir le sens des responsabilités et cela dans la bonne humeur.

> DES ACTIVITES REALISABLES ET ADAPTEES

- Ces temps d'activités seront vécus sous la forme de projets à la semaine, élaborés avec les enfants et les jeunes (choix, contenus).
- ▲ Des activités sportives : des sports collectifs, des jeux de raquettes et de crosses, de la gym, de l'athlétisme, des jeux traditionnels, des nouveaux jeux (kim -ball, roundnet...).
- ▲ Des activités de pleine nature : les grands jeux, la randonnée à pied, à vélo.
- ▲ Des activités manuelles : bricolage, art plastique, artisanat, sciences.
- ▲ Des activités d'expression et de communication : théâtre, vidéo, photo, chant, danse.
- ▲ Pique-niques à thèmes les vendredis: canoé, parcours aventure, équitation, grand jeu organisé par les animateurs....
- ▲ Camp pendant 1 semaine pour les 11 /15 ans.



Tourner la page

LES INSCRIPTIONS.

• Inscriptions uniquement à la semaine (au moins 4 présences sur 5 jours)

MODALITES

Au centre de loisirs municipal rue Henri Martin Prolongée à Désertines TEL: 04.70.28.19.26 – 06/82/80/47/82

Adresse mail: centre.loisir@mairie-desertines.fr

➤ dates et horaires :

Mardis : 23, 30 mai et 6 juin : de 9h30 à 11h30 et de 14h à 15h30.
Mercredis : 24, 31 mai, 7 juin : de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30.

• jeudis : 25 mai, 1 et 8 juin : de 14h à 16h.

Documents à prévoir et organisation :

Pour les nouvelles inscriptions retirer un dossier d'inscription complet:

- à l'accueil de la Mairie,
- au centre (aux heures de permanences)
- télécharger sur le site officiel de la mairie « marie-desertines.fr »

Pour les enfants ayant déjà fréquenté le centre en 2022 (mercredis et vacances d'hiver et printemps). Remplir uniquement un planning des présences.

Après l'avoir complété le rapporter au centre aux dates et heures indiquées ci-dessus

Prévoir :

- carnet de santé de l'enfant.
- N° C.A.F (Caisse d'Allocations Familiales),
- Avis d'impositions ou de non impositions 2022 (revenus 2021)...
- Attestation d'assurance (responsabilité accident).
- Le cas échéant, un certificat médical d'inaptitudes à la pratique d'activités sportives (de moins de 2 ans)
- Une photo récente.

TARIFS

Le contrat enfance jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier (C.A.F), nous engage à calculer votre participation financière en fonction de vos ressources (an 2020) :

- Au plus bas (barème plancher): 1.96€ la journée 0.98€ la ½ journée.
- Au plus haut (barème plafond) : 14.00€ la journée et 7.00€ la ½ journée.



